DLP 25-6-63 231952

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL ~~XXXXXX~~ ~~12 NF~~ 15 F.

Supplément N° 3 du Bulletin du mois de Juin.

24 Juin 1963

/ Avertissement /

POMMES DE TERRE
(Régions de Plaine)

MILDIOU Les conditions actuelles sont favorables au départ de la maladie, notamment sur les variétés sensibles. Un traitement fongicide s'impose. Dans les cultures précoces où un premier traitement a été effectué conformément à notre avis du 14 Juin, cette protection pourra être reportée à la période du 28 - 30 Juin.

/ Information /

HOUBLON

MILDIOU Les fortes pluies orageuses enregistrées au cours de la dernière décade, ont lessivé en partie le dernier traitement anti-mildiou. De plus, la poussée rapide des houblons nécessite une protection des jeunes organes.

Une nouvelle application fongicide devra être réalisée avec l'un des produits conseillés par la Station.

On veillera à ce que la pulvérisation couvre bien l'ensemble de la végétation.

V I G N E

OIDIUM

Exécuter un poudrage au stade de la "pleine floraison" des vignes.

Cette intervention efficace contre l'Oïdium favorisera en outre la bonne fécondation des fleurs.

T A B A C

LE SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS (Direction de Strasbourg) communique :

MILDIOU

A la suite des pluies de ces derniers jours et en raison de l'apparition de la maladie sur une plantation d'HONAU (Pays de Bade), il est recommandé d'effectuer d'urgence un traitement anti-Mildiou en utilisant les produits distribués par le S.E.I.T.A. aux doses prescrites. Il faudra ensuite continuer les traitements préventifs tous les 5 jours.

Les plantations devront être souvent visitées de manière à déceler le moindre début d'attaque et détruire les pieds atteints avant la formation des spores, afin d'éviter, ainsi, le "repiquage" de la maladie.

Les Contrôleurs,
J. BERNARD et C. GACHON.



L'Inspecteur,
J. HARRANGER.